



HORAIRE D'ÉTÉ

Les bureaux de l'Alliance seront fermés le lundi 24 juin et le lundi 1^{er} juillet en raison des fêtes nationales du Québec et du Canada, ainsi que du 8 juillet au 2 août inclusivement pour les vacances estivales. Un service sera offert pour les demandes urgentes. Les membres pourront laisser un message téléphonique dans la boîte vocale 255 au numéro habituel : 514 383-4880. Du 2 au 5 juillet, ainsi que du 5 au 21 août inclusivement, le service sera assuré de 9h à midi et de 13h à 16h. L'horaire habituel sera rétabli le jeudi 22 août, jour de la rentrée aux secteurs des jeunes et de la formation professionnelle. La prochaine livraison de l'Alliance sera faite le 26 août.

DATES À SOULIGNER

Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées tient à souligner **Journée nationale des peuples autochtones**, le 21 juin, et la **Journée canadienne du multiculturalisme**, le 27 juin.

ENFIN, LES VACANCES !

Nous terminons une année mouvementée et éprouvante à plusieurs égards. Les membres de l'Alliance ont démontré leur solidarité, leur unité et leur force. Malgré les émotions diverses, les sentiments mitigés et la fatigue, vous pouvez partir en vacances la tête haute, avec fierté. Vous avez, par votre mobilisation et votre détermination, rallié le Québec à la cause enseignante. Le sujet qui était sur toutes les lèvres, pendant plus d'un mois, était l'école publique et ses profs.

Notre mouvement a été un moteur majeur pour la négociation nationale de toute la fonction publique, a créé une vague de solidarité intersyndicale et a permis de montrer à la population le vrai visage de notre gouvernement. Cette force, ce moteur, cette solidarité et cette détermination ne seront pas morts avec la fin de cette négociation. Les profs de l'Alliance auront d'autres occasions de le montrer dans les prochaines années, j'en suis persuadée !

La fin des classes arrive dans quelques jours, tant pour les élèves que pour la plupart des enseignantes et des enseignants. Le temps est venu de fermer le tableau blanc interactif ainsi que les cahiers et de déposer les crayons. Après les nombreux défis, place aux petites folies ! Laissons nos préoccupations, inspirons à pleins poumons, reprenons notre souffle et profitons à fond de tous les plaisirs liés aux vacances estivales.

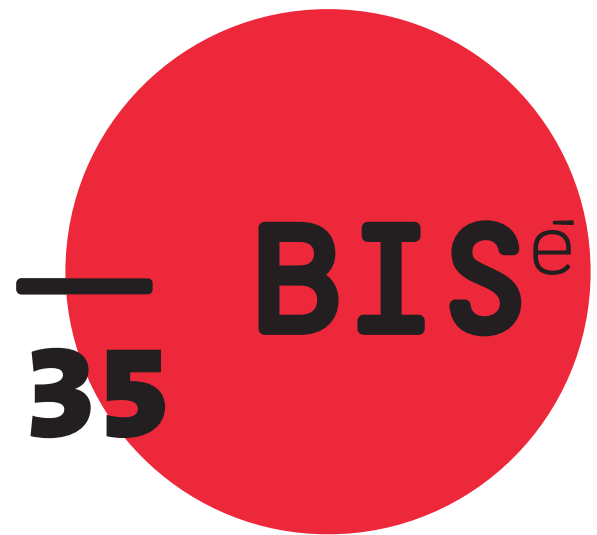
Les membres du Conseil d'administration actuel tiennent à vous souhaiter, pour une dernière fois, une belle pause bien méritée, relaxante, reposante et inspirante. Pour les personnes qui travaillent pendant cette période, prenez du temps pour passer de précieux moments avec vos familles, vos proches et vos amis.



Bonnes vacances et au plaisir de vous recroiser en pleine forme à la rentrée !



Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente



COMPOSITION DE LA CLASSE

Avec l'adoption de l'entente de principe, certains textes ont été relâchés pour permettre leur application en prévision de l'année prochaine. C'est le cas du mécanisme préventif sur la composition de la classe au primaire et au secondaire. Ce mécanisme viendra, dès la prochaine année scolaire, établir un pourcentage de difficultés pour chaque cohorte au primaire et au secondaire, et ce, pour chaque école en tenant compte des élèves qui ont un plan d'intervention et des élèves qui sont issus de l'immigration sans services de francisation. Ces pourcentages sont calculés selon une formule déterminée dans les textes de l'entente de principe.

MESURES D'ATTÉNUATION À ATTRIBUER

Après l'établissement des pourcentages de difficultés, il nous reste à définir et distribuer les mesures d'atténuation. Des discussions sont en cours à ce sujet avec le CSSDM. Pour permettre ces mesures, le CSSDM est financé à presque 4 millions de dollars pour le primaire et environ 2,5 millions de dollars pour le secondaire. De ces montants, on doit retrancher 10% pour les besoins pouvant émerger en cours d'année.

Pour nous, il est clair qu'une mesure d'atténuation est de l'ajout en service direct pour les élèves de la cohorte identifiée comme difficile. Ces services doivent être distribués de façon décroissante, en débutant par les cohortes présentant les plus hauts pourcentages de difficulté. Dans l'état actuel des discussions, c'est malheureusement le plus loin où nous pouvons aller, mais nous tenons à préciser que nous avons soumis des scénarios détaillés et étoffés pour l'utilisation des sommes pour l'ajout de ressources complémentaires.

SITUATION DE PÉNURIE

Avec la pénurie, ce n'est pas toujours facile de pourvoir tous les postes afin d'offrir des services suffisants aux élèves. Nous tenons à souligner que dans l'impossibilité d'offrir des services d'atténuation, les sommes reçues seront utilisées de façon compensatoire pour dédommager monétairement les enseignantes et enseignants qui travailleront avec les élèves de cette cohorte. En temps et lieu, l'Alliance publiera plus d'information sur les modalités de versement de ces compensations.

POSTURE DE L'ALLIANCE

En terminant, nous réitérons que, pour l'Alliance, l'employeur doit absolument tenter tout ce qu'il peut pour fournir des mesures d'atténuation aux cohortes identifiées comme difficiles afin de respecter ce qui a été négocié. L'option de se rabattre sur une compensation financière de façon systématique est jugée inadmissible et nous ferons le nécessaire pour que l'ajout de services soit pertinent, suffisant et bien ciblé.



Marie Contant, vice-présidente
Sébastien Bergeron, conseiller

DERNIER RAPPEL — ÉDUCATION DES ADULTES PROFS RÉGULIERS PERMANENTS OU EN VOIE DE PERMANENCE — AFFECTATION ET DEMANDE DE DÉSISTEMENT OU DE MUTATION LIBRE

- **Au plus tard le 20 juin 2024**, la direction doit répartir provisoirement les tâches d'enseignement et indiquer à chacun la spécialité et la plage horaire de sa tâche individuelle d'enseignement.

• **Au plus tard le 25 juin 2024**, on doit faire sa demande de désistement ou de mutation libre en utilisant le formulaire disponible dans les centres et le faire parvenir au Service de la gestion des personnes et du développement des compétences (SGPDC), bureau de la dotation à l'attention de madame Leila Nouali, par courrier interne (512000) ou par courriel : noualile@csdm.qc.ca. Les formulaires sont également accessibles dans Adagio (sri.csdm.qc.ca),

en suivant ce chemin : *Ressources humaines / Affectations et conditions de travail / Enseignants / Sécurité d'emploi / Formation générale des adultes*.

Pour plus d'information concernant le processus d'affectation et de mutation, consultez ce [guide](#) et le *BIS* numéro 30 du 13 mai 2024.

NOTE : Les enseignantes et les enseignants en surplus ainsi que les enseignantes et les enseignants qui auront rempli le formulaire de désistement ou de mutation libre **recevront d'ici la fin de l'année scolaire, via leur courriel CSDM, une invitation pour la préassemblée du 19 août 2024**.

Le personnel enseignant ainsi convoqué recevra par courrier le 16 août la plaquette de postes. Assurez-vous de la consulter afin de faire vos choix de postes avant le début de la rencontre.



Chantal Forcier, conseillère

ÉDUCATION DES ADULTES SESSION D'ÉTÉ 2024



La session d'été à l'éducation des adultes débutera le 2 juillet prochain. Les enseignantes et les enseignants seront pour la plupart rémunérés à taux horaire. Voici quelques mises en garde pour les profs à taux horaire.

TÂCHE

La tâche de l'enseignante ou de l'enseignant à taux horaire **ne comprend pas** de temps pour les rencontres ou réunions avec la direction, collègues ou autres personnels. Si on vous demande de participer à de telles rencontres (concertation, arrimage de l'enseignement, cas d'élèves, etc.), assurez-vous, **avant d'y participer**, d'être rémunérés pour le temps qui leur est consacré ou pour un minimum de 3 heures, conformément à la loi sur les normes du travail si vous devez vous déplacer au centre expressément pour cette rencontre. Vous n'avez aucune obligation d'effectuer ce travail en l'absence de rémunération. Tout temps de présence incluant les rencontres virtuelles doit être rémunéré

selon le taux horaire prévu à l'Entente nationale.



Chantal Forcier, conseillère

SÉMINAIRES DE PRÉPARATION À LA RETRAITE



Nous vous rappelons que la programmation des séminaires de la retraite organisés par l'Association des personnes retraitées de la FAE (APRFAE) pour 2024-2025 est désormais connue. Les membres des 9 syndicats affiliés à la FAE qui souhaitent prendre leur retraite d'ici le 30 juin 2026 ou qui sont actuellement dans le programme de retraite progressive sont admissibles pour participer à ces séances d'information. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible au www.aprfae.com entre le 25 juin et le 4 octobre 2024.

Pour l'année scolaire 2024-2025, les séminaires de préparation à la retraite de l'APRFAE se dérouleront entre le 16 novembre 2024 et le 12 février 2025. Ces séminaires sont présentés sous la forme d'un **forfait comprenant 3 webinaires obligatoires**. Les plateformes Zoom ou Teams seront utilisées et le nombre de places est limité à 40 participants (les personnes conjointes sont invitées à se joindre à la séance sur le même appareil que le membre inscrit). Vous devez **obligatoirement** participer aux 3 séances du tronc commun (*Régimes de*

retraite, Finances à la retraite et Assurances à la retraite), il ne sera pas possible de s'inscrire de seulement un ou deux volets.

Les volets **Finances** et **Assurances à la retraite** seront traités au cours de **séances d'une durée de 90 minutes**, alors que le volet **Régimes de retraite (RREGOP/RRQ)** sera vu lors d'une séance de **3 h 30**. Pour ce volet, il est recommandé d'avoir en main son état de participation du RREGOP. Vous pouvez remplir le formulaire 008 *Demande d'état de participation (Retraite Québec)* pour en obtenir un exemplaire récent.

LES SÉANCES VIRTUELLES SE TIENDRONT DE LA FAÇON SUIVANTE SELON LES DATES CHOISIES :

Le samedi de 8 h 30 à midi : *Les régimes de retraite (RREGOP et RRQ)* – présentation sur la plateforme Teams.

Le lundi de 18 h à 19 h 30 : *Les finances à la retraite* – présentation sur plateforme Zoom.

Le mercredi de 18 h à 19 h 30 : *Les assurances (maladie et vie) à la retraite* – présentation sur la plateforme Zoom.

Le **nombre de participants étant limité**, nous vous invitons à vous inscrire **le plus rapidement possible, mais au plus tard le vendredi 4 octobre 2024**. L'APRFAE exige que les inscriptions soient autorisées par chaque syndicat

affilié avant d'être officielles. L'Alliance est fière d'encourager la participation des membres au programme de préparation à la retraite offert par l'APRFAE en diminuant la contribution du membre de 85 \$ à 20 \$.

Pour s'assurer une place, les participants devront acquitter la facture de 20 \$ dès qu'ils recevront la confirmation par l'Alliance vers la mi-octobre 2024.

IMPORTANT : il n'y aura PAS D'AUTRES PÉRIODES D'INSCRIPTION.

POLITIQUE D'ANNULATION DE L'APRFAE

À la suite de l'approbation finale de la liste par les affiliés, il ne sera plus possible d'annuler une inscription. Les personnes qui omettront d'assister à une séance ne pourront pas y assister en différé puisqu'aucun enregistrement ne sera conservé.

Les personnes admises recevront par courriel une invitation pour chacun des volets et la documentation prévue pour chacun d'eux **24 heures avant le début de chaque séance d'information**.

● Daniel Chartrand, vice-président
Isabelle Staniulis, conseillère



LA FORCE D'UNE ÉQUIPE SYNDICALE

L'équipe de l'école Saint-Isaac-Jogues a su mettre en place quelques éléments afin qu'une formidable délégation de 15 enseignantes et enseignants se déplacent pour assister à l'assemblée générale du 6 juin dernier. Organiser un petit événement social tout juste après l'école afin de se diriger en groupe à la réunion, afficher les inscriptions à la salle du personnel pour connaître qui sera présent, organiser du covoiturage ou se motiver grâce à un groupe Facebook sont des exemples qui ont permis une grande participation.

Si un membre a une question, un empêchement ou un manque de motivation pour participer à un événement syndical, la communauté se mobilise pour répondre aux questions ou proposer des solutions. Cette communication continue au sein du groupe a produit un effet domino positif sur l'implication et la participation syndicale.

Bravo à toute l'équipe!

● Élyse Bourbeau, vice-présidente



© Courtoisie

